



Divorce et rachat de prêt immobilier

Par **vdedier**, le **15/10/2016** à **07:27**

Bonjour,

Mon épouse demande le divorce. Dans la foulée de cette demande, elle court dans toutes les banques près de chez nous pour faire racheter le crédit immobilier qui en son nom propre.

Car le domicile conjugal est un bien propre à elle.

Actuellement, il reste 15ans et 1 mois de durée de remboursement sur le crédit actuel. J'ai appris, par le plus grand des hasards, qu'une banque viens de lui accepter le rachat du crédit actuel sur une durée de 25 ans. L'assurance du crédit fut signé cette semaine. Comment peut-elle faire racheter ce crédit et rallonger d'autant la durée sachant qu'il n'y a aucun rachat de soulte de sa part? Ce rachat de crédit est-il bien légal? Si ce n'est pas le cas, comment puis-je faire pour contester celui-ci?

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **15/10/2016** à **08:24**

Bonjour,

Ce bien lui est propre, votre épouse est majeure et, dans cette affaire, c'est elle, et elle seule, qui s'engage. Vous, vous n'êtes pour rien dans ce dossier et vous ne devriez avoir aucun problème avec par la suite.